

# BIBLIOGRAPHIE

## Ressources VAE

### Octobre 2007

Kristine Poirier, chargée de mission VAE : [vae@cariflr.fr](mailto:vae@cariflr.fr)

Sandrine Roussel, chargée de documentation : [centredoc@cariflr.fr](mailto:centredoc@cariflr.fr)

Cette bibliographie présente les documents indexés par le Centre de Ressources du CARIF LR depuis le mois de janvier 2007, à l'exception des articles de presse.

D'autres ressources, antérieures à l'année 2007, concernant la VAE sont disponibles à partir de la recherche documentaire en ligne : <http://centre-ressources.cariflr.fr/Default.aspx?idr=13>

<a href="#">DOCUMENTS EN LIGNE</a> .....	2
<a href="#">DOCUMENTS EN PRET AU CENTRE RESSOURCES</a> .....	9

### **Document / 083 / internet** **Unifaf, le kit adhérent 2007**

Ce document mis à jour en septembre 2007 présente le mode d'emploi des nouveaux dispositifs de la formation professionnelle classé en 15 fiches pratiques.

- Le plan de formation - le Droit Individuel à la formation (DIF) - La période de professionnalisation - Le contrat de professionnalisation - Le Congé Individuel de Formation (CIF) - L'allocation de formation - Les enjeux de la réforme et les spécificités de l'accord de branche - L'entretien professionnel - Le passeport formation - Le bilan de compétences - La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche - Le tutorat - Le rôle des représentants du personnel - Les prestations d'Unifaf. En annexe : champs d'application de l'accord de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif - Le droit individuel à la formation - modèle de demande du salarié - Salarié : devenez acteur de votre évolution professionnelle.

[http://www.promofaf.fr/adherent/Services\\_plus/publications2.asp](http://www.promofaf.fr/adherent/Services_plus/publications2.asp)

### **Document / 023 / internet**

#### **Crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)**

BOUDER Annie, KIRSCH Jean-Louis, Céreq, Août 2007, Net.doc, n° 27, 39 p.

Le Conseil Européen de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000 a défini un objectif stratégique pour la décennie à venir : « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde... ». Dans cette perspective, l'investissement dans les ressources humaines est considéré comme une force dont la formation constitue un levier ... Cette nouvelle approche devrait comporter trois axes principaux : Créer des centres locaux d'acquisition des connaissances - Promouvoir de nouvelles compétences de base, notamment dans les technologies de l'information - Améliorer la transparence des qualifications. Ce dernier point a d'ores et déjà suscité deux propositions :

- celle d'un Cadre européen des certifications professionnelles (CECP), à propos duquel des expérimentations sont en cours et dont l'application élargie est planifiée pour 2012 ;
- celle de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnel (ECVET). (Extrait intro)

<http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc%2027.pdf>

### **Périodique / 024 / internet**

#### **VAE : de la démarche individuelle au projet collectif**

CONJARD Patrick, Coordonnateur, Travail et changement, Juillet-août 2007, n° 314, 16 p.

- La VAE comme valorisation des ressources humaines : La VAE, comme outil de gestion des ressources humaines pour manager les compétences et construire les parcours professionnels dans l'entreprise ? L'idée fait son chemin.

- La VAE, un nouvel outil de certification pour les RH : Après un démarrage lent, la VAE rencontre aujourd'hui un succès toujours croissant, tant dans les TPE que dans les PME. Quatre points de vue pour aider à la réflexion.

- Quand les consultants deviennent des acteurs de la VAE : De par leur mission de conseil, les consultants représentent un levier pertinent pour la promotion de la VAE en entreprise. C'est ainsi que le GIP Alfa Centre, l'Aract Centre et un groupe de consultants volontaires de la Région Centre ont réalisé un guide destiné aux professionnels du conseil en entreprise.

- Histoires de vie : la VAE dans neuf entreprises : Comment montrer que la VAE peut être un outil de gestion des ressources humaines permettant un management collectif ? En allant à la rencontre des entreprises qui l'ont utilisée et en s'inspirant de leur expérience. Une

étude réalisée par le cabinet MCVA, à la demande du Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement et de la DGEFP.

- La VAE, une reconnaissance certifiée : Au regard des expériences menées dans les PME du Nord-Pas-de-Calais qui intègrent une démarche collective de VAE à un projet de développement, il en ressort, chez les salariés, un réel sentiment de reconnaissance personnelle et relationnelle avec la direction.

- Rhône-Alpes : des relais et des leviers pour développer la VAE : Pour inciter les entreprises à engager des démarches collectives, le Prao, cellule ressource régionale sur la VAE, Aravis et l'Anact ont mobilisé les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca). Enjeu : les aider à accompagner des projets d'entreprise.

- Points de vigilance - Des livres et des sites.

<http://www.anact.fr/portal/pls/portal/docs/I/38220.PDF>

### **Document / 024 / internet**

#### **Charte de partenariat pour le développement de l'accès au titre professionnels par la validation des acquis de l'expérience des collaborateurs intérimaires au sein du groupe Manpower**

Manpower France et la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi) ont signé le 4 juillet 2007 une charte de partenariat d'une durée de deux ans pour développer la VAE (validation des acquis de l'expérience). Elle vise à "promouvoir de manière concertée le développement de l'accès aux titres professionnels [du ministère de l'Emploi] par la voie de la VAE pour les collaborateurs intérimaires sur l'ensemble du territoire national".

Cette charte doit permettre de "renforcer la collaboration entre les DRTEFP (directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) et les directions régionales de Manpower afin de faciliter la mise en œuvre d'actions de VAE sur tout le territoire".

L'objectif est de "reconnaître les compétences des collaborateurs intérimaires de Manpower et de favoriser l'accès à la qualification dans des secteurs porteurs, répondant aux besoins de recrutement des entreprises locales". (Extrait AEF)

Le Communiqué de presse (2p) :

<http://www.manpower.fr/webdav/site/manpower/shared/fichiersActualites/CPVAE.pdf>

La charte (6p) : [http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/vae/charte\\_Manpower\\_DGEFP.pdf](http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/vae/charte_Manpower_DGEFP.pdf)

### **Document / 024 / internet**

#### **La VAE au service des entreprises et des salariés**

ROY Bénédicte, VOIRY Serge, Décryptage, Juin 2007, 9 p.

Ce numéro de Décryptage, publication du groupe BPI aborde le dispositif de VAE sous trois aspects : quel intérêt pour l'entreprise ? Quelles conditions de réussite ? Quelles démarches et quelles étapes ?

<http://www.groupe-bpi.com/fr/reflechir/decryptage/VAE.pdf>

### **Document / 024 / internet**

#### **Guide Méthodologique de la Validation des Acquis de l'Expérience**

UCANSS, DAFCO Créteil, Collab., Mai 2007, 36 p.

Au sommaire de ce guide : Définitions, principes et historique

I Quels sont les intérêts de la VAE - II Que sont les certifications professionnelles en France

: Les certifications de l'Éducation nationale - Les certifications institutionnelles Ucanss -

Nomenclature des niveaux de formation - III Comment obtenir une certification ? - IV

Quelle certification choisir ? : Durée et conditions des années d'expérience requises

Définir le champ correspondant au plus près de son champ d'activité - Définir le niveau de

certification correspondant à son niveau d'activité - Quelques conseils pour consulter le

Répertoire national des certifications professionnelles - Stratégie de validation pour un candidat - Exemples de métiers pour lesquels existe une certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles - V Description de la démarche de validation : La recevabilité de votre demande - L'évaluation des compétences - Description d'une situation d'activité - Récapitulatif des étapes de validation - Les coûts et financements y afférents  
VI Quel accompagnement - VII Quels financements - VIII Comment aider un candidat à la VAE : La planification du dispositif de VAE dans sa globalité pour les personnels Ugecam visant le diplôme professionnel d'aide-soignant - Procédure VAE des aides-soignants et auxiliaires de puériculture - Glossaire.

<http://dom->

[extra.ucanss.fr/ucanss/public/prod/TC.nsf/BA93821E45199410C12573440032C524/\\$file/guide-vae.pdf](http://extra.ucanss.fr/ucanss/public/prod/TC.nsf/BA93821E45199410C12573440032C524/$file/guide-vae.pdf)

### **Document / 024 / internet**

#### **Validation des Acquis de l'Expérience en Midi-Pyrénées - Information conseil**

##### **Les publics accueillis en 2006**

CarifOref Midi Pyrénées, Mai 2007, 24 p.

Ce bilan sur l'activité conduite en matière d'information conseil sur la VAE en 2006 permet d'analyser le fonctionnement du dispositif en région, d'apprécier sa progression depuis sa mise en oeuvre dès décembre 2002 en Midi-Pyrénées et de mieux cerner la demande de VAE et son évolution. Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale commune au réseau des Points relais conseil (PRC) en VAE de Midi-Pyrénées. Pour autant, ils représentent une simple photographie des demandes de VAE. En effet, il est utile de rappeler que les structures d'accueil, d'information et d'orientation sur l'emploi et la formation apportent également une information généraliste sur la VAE, information qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. (Extrait intro)

Au sommaire : Données globales sur Midi-Pyrénées - Caractéristiques des personnes - Projets des publics accueillis - Hypothèses de VAE à l'issue du conseil - Annexe : liste des intitulés des GFE.

[http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/profils\\_parcours/profil\\_vae\\_publics\\_2006.pdf](http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/profils_parcours/profil_vae_publics_2006.pdf)

[http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/enbref/enbref\\_18.pdf](http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/enbref/enbref_18.pdf)

### **Document / 024 / internet**

#### **La validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention des diplômes délivrés par les ministères chargés des affaires sociales et de la santé : réalisations 2006 et prévisions 2007**

DGAS, Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la Santé et des Solidarités, Mai 2007, 52 p.

Dans les ministères chargés des affaires sociales et de la santé, la VAE connaît un développement rapide depuis 2002, avec 12 diplômes délivrés par les préfets de région (DRASS) et accessibles par cette voie fin 2006 (« VAE sanitaire et sociale ») : 9 diplômes de travail social et 3 diplômes de santé. Deux autres diplômes éducatifs (délivrés par les recteurs) étaient ouverts à la VAE fin 2006 et gérés par les services académiques. Dès la publication de la loi du 17 janvier 2002 créant la VAE, la DGAS en a expérimenté le dispositif sur le DEAVS, avant de le généraliser et de l'étendre aux autres diplômes de travail social, dans le cadre du plan de cohésion sociale. L'administration centrale du ministère chargé de la santé (DGS et DHOS) a ouvert à la VAE dès 2005 le DPAS, avant de rénovier le DPAP et le DPPH en 2006.

Le mouvement d'ouverture à la VAE des diplômes sanitaires et sociaux est indissociable de leur réingénierie selon une approche centrée sur les compétences professionnelles, facilitant la mobilité et permettant des parcours individualisés de qualification. Il existe une très forte demande de VAE en vue de l'obtention des diplômes de travail social et de santé principalement liée à la reconnaissance professionnelle de ces qualifications. Compte tenu de

l'ampleur de cette demande, les ministères chargés des affaires sociales et de la santé se sont organisés de manière transversale, en mode projet sous l'égide de la DGAS, en recourant à un établissement public national (le CNASEA) doté de compétences reconnues de gestion de dispositifs publics et en associant fortement les services déconcentrés (cf. partie 3). Cette organisation a permis de « canaliser l'ensemble des demandes de VAE par un système industrialisé et de gestion prévisionnelle des flux » comme le recommandait en 2005 M. Gérard LARCHER, ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes. L'année 2006 a donc été marquée par la mise en place de l'externalisation dans le cadre de moyens initiaux limités, qui ont contraint à pratiquer une régulation d'accès à la VAE pour permettre le démarrage opérationnel du CNASEA dans de bonnes conditions. Le flux de candidatures à la recevabilité a par conséquent diminué par rapport à 2005, passant de 34 636 à 27201 dossiers, de même que le nombre de décisions favorables de recevabilité, qui est passé de 25 663 à 16 235. A l'étape d'évaluation des acquis, gérée entièrement en DRASS en 2006, les flux ont poursuivi leur progression par rapport à 2005, avec 14 382 livrets de présentation des acquis déposés (contre 9 219), 10 400 entretiens avec le jury (contre 9 021), 5 013 diplômes délivrés au total (contre 4 224) et 5 161 validations partielles au premier passage devant le jury (contre 4 567). (Synthèse)

[http://www.informetiers.info/upload\\_actu/pdf/11797526781179752678.pdf](http://www.informetiers.info/upload_actu/pdf/11797526781179752678.pdf)

#### **Document / 024 / internet**

##### **Recrutement, formation, promotion : l'alternative de l'expérience professionnelle : oeuvrer pour la reconnaissance de l'expérience professionnelle dans la fonction publique territoriale**

BECUWE Serge, Rapporteur, Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, Avril 2007, 104 p.

Au sommaire de ce rapport : le bilan de la mise en oeuvre de dispositifs relatifs à la VAE et à la REP - Les réflexions et les préconisations en matière de VAE et de REP.

[http://www.csfpt.org/documents/042007/18040714063212\\_-\\_La\\_REP\\_dans\\_la\\_FPT\\_11\\_avril\\_2007\\_\\_FS2\\_.pdf](http://www.csfpt.org/documents/042007/18040714063212_-_La_REP_dans_la_FPT_11_avril_2007__FS2_.pdf)

#### **Document / 085 / internet**

##### **Diplômes, titres et certifications préparant aux métiers de l'aide à domicile**

OREFQ Lorraine, Mars 2007, 127 p.

L'OREFQ (Observatoire de l'emploi, de la formation et des qualifications de la région Lorraine) a réalisé avec l'appui d'un comité de pilotage interinstitutionnel, ce guide sur les diplômes, titres et CQP (certificats de qualification professionnelle) préparant aux métiers de l'aide à domicile et aux services à la personne.

Ce document décrit les caractéristiques de ces diplômes, titres et CQP sous forme de fiches individuelles standardisées, quel que soit le ministère ou l'institution en charge de la certification. Chaque fiche comporte :

- des éléments formels de repérage du diplôme, titre ou certificat (libellé, niveau d'homologation, textes légaux de cadrage, etc.),
- des références aux emplois visés par le diplôme, titre ou certificat et aux capacités/compétences afférentes, ainsi que la liste des conventions collectives nationales du travail (CCNT) qui mentionnent le diplôme, titre ou certificat,
- des descriptions synthétiques des contenus et modes d'accès au diplôme, titre ou certificat par la formation et la VAE (Validation des acquis de l'expérience).

[http://www.informetiers.info/upload\\_actu/pdf/11793184471179318447.pdf](http://www.informetiers.info/upload_actu/pdf/11793184471179318447.pdf)

#### **Document / 024 GRE / internet**

##### **L'accès à la VAE pour des publics en difficulté avec les savoirs de base : quelle guidance vers le dossier de recevabilité ?**

GREF Bretagne, Janvier 2007

Le GREF Bretagne a engagé en 2006 une expérimentation intitulée " L'accès à la VAE pour des publics en difficulté avec les savoirs de base : quelle guidance vers le dossier de recevabilité ?", avec le soutien de la DRTEFP de Bretagne.

L'Atelier des Savoirs Fondamentaux de Saint-Brieuc (Emeraude ID) a mis en œuvre cette action avec l'appui méthodologique de l'Afpa Conseil 35. Une capitalisation des résultats a été réalisée dans la perspective d'un transfert auprès d'autres structures.

Pour lire le compte rendu (77 p) :

[http://www.gref-](http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication_gref/publications_2007/animation_des_asfap/cpte_rendu_dexp.pdf)

[bretagne.com/Groups/publication\\_gref/publications\\_2007/animation\\_des\\_asfap/cpte\\_rendu\\_dexp.pdf](http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication_gref/publications_2007/animation_des_asfap/cpte_rendu_dexp.pdf)

Résultats, effets et enseignements (34p) : [http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication\\_gref/publications\\_2007/animation\\_des\\_asfap/acc\\_vae\\_pub\\_diff.pdf](http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication_gref/publications_2007/animation_des_asfap/acc_vae_pub_diff.pdf)

### **Document / 024 / internet**

#### **Bénévoles, votre expérience est un atout pour un diplôme**

CRESS Aquitaine, Décembre 2006, 34 p.

Au sommaire : I. **Présentation du projet** : Contexte - Objectif général - Description des actions - Mise en oeuvre des actions - Les partenaires (intervenants) - Un comité de pilotage - Budget

II. **Le comité de pilotage** : Composition - Financeurs - Acteurs associatifs et autres entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire - Partenaires - Services techniques - Consultants - Rôle - Fonctionnement - Modalités de décision - Durée - Réunions du Comité de Pilotage

III. **Phase 1 : L'enquête sur le dispositif VAE en Aquitaine** : Rappel du contexte - Enquête par entretiens et questionnaires - Principaux constats - Construction d'un dispositif - Dispositif reconnu comme une démarche individuelle - La communication autour du dispositif - Difficultés par rapport au coût de la VAE - Difficultés à définir l'activité bénévole - Quid de l'après VAE ? - Quelques pistes d'optimisation du dispositif de VAE pour les bénévoles - Structurer un système d'acteurs au service des bénévoles - Optimiser l'accès au dispositif - Renforcer le suivi post-VAE - Réactions des acteurs du dispositif VAE et points de vue sur les préconisations identifiées - Renforcer, outiller et harmoniser le suivi statistique du dispositif - La plate-forme régionale.

IV. **Phase 2 : La communication** : Rappel du contexte - Définition de la stratégie de communication à développer - Vers les acteurs du dispositif VAE - Vers les bénévoles et les associations - Définition des outils de communication à développer - Envoi des outils de communication ...

V. **Phase : L'accompagnement des bénévoles dans leur parcours de VAE** : Organisation de l'accompagnement entre les PRC et la CRESS Aquitaine - Rencontres avec les certificateurs - Les contacts et les sources d'information - Localisation, typologie, orientation des personnes qui ont contacté la CRESS, les CIBC - L'avenir, la recevabilité, passage devant le jury, valorisation des activités bénévoles - Des initiatives régionales en cours - Des expérimentations nationales. VI. **Les constats et les perspectives de l'expérimentation.**

[http://www.cressaquitaine.org/fr/IMG/pdf/VAEB\\_Bilan\\_au\\_31.12.06.pdf](http://www.cressaquitaine.org/fr/IMG/pdf/VAEB_Bilan_au_31.12.06.pdf)

### **Document / 024 / internet**

#### **Enquête auprès de candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience : perception du processus, nature de ses effets, causes de l'abandon ou de l'interruption de la démarche**

BLAY Xavier, JOUIN Cécile, GIP FCIP Expérience-Cafoc Nantes, Octobre 2006, 59 p.

Le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de Nantes a conduit au premier semestre 2006 une étude auprès de candidats à la validation des acquis de l'expérience

(VAE) dans l'académie de Nantes, pour les diplômes technologiques et professionnels de l'Éducation nationale.

Cette étude a été structurée autour de 3 principaux objets :

1. La perception, par les candidats, du processus de VAE, en étant notamment attentif à trois moments ou étapes clés : l'accompagnement, la rédaction du dossier, le jury.
2. Les effets d'une démarche de validation des acquis de l'expérience, en étant notamment attentif aux impacts de cette démarche sur les trajectoires sociales et professionnelles des candidats.
3. Les causes d'abandon, pour le moins d'interruption, d'une démarche de VAE.

Dans les faits, deux enquêtes ont été conduites parallèlement. Une première enquête a été menée auprès de candidats étant allés au bout du processus de VAE, c'est à dire ayant été entendus par un jury, quelle qu'en soit l'issue. Une seconde enquête a été menée auprès de candidats ayant abandonné, ou interrompu, la démarche de VAE, à quelque étape que ce soit. Ce rapport présente les résultats et conclusions de ces deux enquêtes.

<http://www.cafoac.ac-nantes.fr/ficpdf/publication/RapportetudeVAE.pdf>

### **Document / 024 / internet**

#### **VAE et comités d'entreprise : éclairage sur les compétences acquises**

GREF Bretagne, CFDT Bretagne, 2006, 102 p.

Les associations de comités d'entreprise ont vocation à permettre à tous les salariés de bénéficier d'activités sociales et culturelles. Ainsi, elles travaillent à la mutualisation des activités entre les structures adhérentes. Elles accompagnent les élus de CE dans leur mandat sur cette dimension sociale et culturelle.

Les compétences de ces élus de comités d'entreprise portent tout à la fois sur les aspects social, économique, d'emploi et de conditions de travail. Ils sont consultés et émettent des avis motivés sur le fonctionnement de l'entreprise. Ils sont donc acteurs de propositions. Dans un champ plus restreint, lié à la mise en place d'accords d'intéressement et de participation, ils sont négociateurs et concluent des accords. Enfin, dans le domaine des activités sociales et culturelles, ils sont gestionnaires des budgets alloués par l'entreprise. Les délégués syndicaux sont pour leur part les représentants du syndicat au sein de l'entreprise. Ils sont les animateurs du collectif d'élus et des salariés syndiqués, ils sont susceptibles de négocier des accords dans l'entreprise. Les élus de CE et les délégués syndicaux peuvent aussi être délégués du personnel et membres des Comités d'Hygiène de Sécurité et de Condition de Travail (CHSCT). Pour autant, ces mandats d'élus représentant du personnel ne constituent pas en eux-mêmes un « métier ». Il s'agit de fonctions exercées dans l'entreprise et liées à une situation particulière. Ce mandat n'est donc pas rémunéré. Plusieurs éléments amènent aujourd'hui les associations Inter CE et la CFDT Bretagne à engager un travail sur la VAE des membres élus de CE. (Extrait présentation)

<http://www.gref->

[bretagne.com/Groups/publication\\_gref/publications\\_2006/mission\\_vae/vae\\_comites\\_ent.pdf](http://www.gref-bretagne.com/Groups/publication_gref/publications_2006/mission_vae/vae_comites_ent.pdf)

### **Périodique / 024 / internet**

#### **L'accès à la VAE des publics en grande difficulté d'insertion et sortis très tôt de formation initiale**

LABRUYERE Chantal, Dir., REPERES, Carif Poitou-Charentes, Juillet 2006, n° 63, 59 p.

Rapport final du volet Poitou-Charentes. La validation des acquis de l'expérience est un droit récent qui offre la possibilité de convertir son expérience professionnelle en diplôme ou en qualification. L'afflux important de demandes a entraîné la mise en place de services d'information et de conseil, ainsi qu'une révision de la plupart des dispositifs et des procédures de prise en charge des candidats.

Cependant, pour les personnes en grande difficulté d'insertion, non diplômées, la démarche de validation des acquis paraît souvent inaccessible, alors qu'elles disposent, par leur

expérience, d'un certain niveau de qualification. Face à cela, plusieurs organismes de formation de la région Poitou-Charentes ont commencé à élaborer des outils d'accompagnement pour ceux qui ne disposent aujourd'hui d'aucune certification reconnue à faire valoir sur le marché du travail et d'aucune reconnaissance sociale des atouts qu'ils ont pourtant en main. Compte tenu de la responsabilité de l'Etat envers les publics en difficulté, il nous a paru important de voir comment faciliter l'accès de ces publics à la certification par la VAE, avec l'appui du CEREQ, qui nous a proposé une démarche de recherche/action, à partir de ces expérimentations.

Elle s'est organisée autour de deux questions : • à quelles conditions cet accès à la VAE peut-il être facilité, sans remettre en cause les fondements de la VAE et en particulier le principe selon lequel la certification délivrée grâce à la VAE a bien la même valeur que celle délivrée à l'issue d'une formation organisée ?

• comment les conditions sont-elles reproductibles pour bénéficier concrètement à un nombre significatif de publics sans emploi ou en parcours d'insertion, en particulier les publics prioritaires visés par le plan de cohésion sociale ?

Au-delà des échanges fructueux entre les chercheurs et les praticiens, cette évaluation a permis d'observer et d'identifier les bonnes pratiques, mais aussi de repérer des axes de progrès. (Editorial)

<ftp://portail.carif.org/FTPCarif/pdf/repere/Repere63.pdf>

### **Dos. documentaire / 024 / internet**

#### **VAE : Vos droits et démarches**

Présentation de la VAE par le Centre Inffo :

**Les droits et démarches** : Comment fonctionne la VAE ? - Qu'est-ce que le Répertoire national ? - Quels sont les textes officiels applicables ? - Congé VAE - La VAE dans le plan de formation de l'entreprise

**Pratiques de formation** : La VAE, chiffres et démarches - La VAE en entreprise

En savoir plus : A lire, se former, à consulter - En savoir plus sur la VAE - Où s'adresser ?

Vidéos : Repère sur une réforme - VAE : Evolution, Révolution - VAE : Une ambitieuse réforme ...

<http://www.centre-inffo.fr/VAE-Validation-des-acquis-de-l.html>

### **Document / 091 / internet**

#### **Pratiques innovantes en formation et enjeux pour la professionnalisation des acteurs**

CEDEFOP, Centre Inffo, Opoce, 2006, Panorama, 226 p.

##### **1. Innovation en formation sous le prisme du réseau TTnet France**

Innovation technique et innovation en formation: convergences et divergences - Innovation et transfert dans les dispositifs de formation ouverte et à distance

##### **2. L'impact des démarches qualité en formation ouverte et à distance sur la professionnalisation des acteurs de la formation**

Le label GretaPlus et l'e-formation dans les réseaux de formation continue de l'Éducation nationale - Normes, standards, labels, chartes et démarches qualité pour l'e-formation - Un débat européen : la qualité au service de la professionnalisation - Le Référentiel de bonnes pratiques en formation ouverte et à distance et la question des compétences des acteurs -

##### **3. La validation des acquis de l'expérience dans le champ des métiers de la formation**

Mise en place de la validation des acquis de l'expérience dans le cadre du Diplôme universitaire de responsable de formation de l'Université Marc Bloch de Strasbourg - De l'évaluation des acquis de la formation à l'évaluation des acquis de l'expérience pour le titre de « Formateur responsable pédagogique » au Centre académique de formation continue de Bordeaux - Ingénierie de la validation des acquis de l'expérience pour le titre de « Formateur professionnel d'adultes » à l'Association pour la formation professionnelle des adultes - Une validation des acquis professionnels vécue par une responsable de

formation - La révolution culturelle induite par la validation des acquis de l'expérience pour les acteurs de la formation - Validation des acquis non formels pour les formateurs : exemples choisis de pratiques.

[http://www2.trainingvillage.gr/etv/publication/download/panorama/5158\\_en\\_fr.pdf](http://www2.trainingvillage.gr/etv/publication/download/panorama/5158_en_fr.pdf)

## DOCUMENTS EN PRET AU CENTRE RESSOURCES

### Périodique / 024 / pério

#### VAE : faux-semblants ou vraies qualifications ?

CROGNIER Philippe, Coordonnateur, Le Sociographe, Septembre 2007, n° 24, 128 p.

Equité, justice sociale, démocratisation de l'accès à la certification... telles sont quelques unes des expressions que l'on rencontre généralement dans le sillage de la VAE (Validation des acquis de l'expérience). Et tout est dit, semble-t-il...

En fait, il n'en est rien. Réflexions et témoignages montrent que la VAE reste à questionner d'un point de vue idéologique et que les notions périphériques (expérience, évaluation de compétences, écriture réflexive, accompagnement) invitent à reconfigurer le paysage culturel dans lequel s'inscrivaient jusqu'alors les modèles de certification traditionnels. Alors, ouvrons le dossier VAE : agitation ou bouleversement ? (Présentation éd.)

Au sommaire : Les acquis de l'oubli (édito) - La foi du charbonnier en la VAE du forgeron (P. Crognier) - VAE : cadre, enjeux et débats dans le secteur social (P. Crognier) - Circulez ! Une gestion moderne des flux de qualifications (Jacques Fraisse) - Un enjeu politique. Quand les syndicats s'en mêlent (Yves Baunay) - Faut-il avoir peur de la VAE ? Un droit en cours de reconnaissance (Alex Lainé) - Ecrire sa VAE. Ergonomie et modélisation de l'activité (Philippe Beaufort) - Vers une reconnaissance professionnelle et personnelle (Julie Boucher) - Entre peurs, doutes et joie. Une histoire qui finit bien (Muriel Verbauwhède) - Le bout du tunnel (Alain Pozzo Di Borgo) - La VAE en Haïti. Entre écriture et faible taux d'alphabétisation (Ide Blériot, M.- Clotilde Piro).

### Livre / 024 CRO

#### Comprendre la VAE en action sociale. Ecrire, accompagner, évaluer

CROGNIER Philippe, Dunod, Juillet 2007, 229 p.

Le bouleversement dans l'accès à la certification que représente dans le secteur social et médico-social la validation des acquis de l'expérience (VAE) ne va pas sans éveiller un grand nombre d'interrogations : Quelles sont les différentes formes textuelles qui caractérisent les écrits constituant le dossier de validation des acquis ? Quels problèmes rencontrent les candidats lors de la constitution de leurs livrets et quelles démarches mettent-ils en place ? Quels sont les dispositifs existants pour accompagner les candidats ? Le propos de l'auteur est articulé en cinq points : la naissance de la VAE ; les tensions prévisibles dans la constitution du livret de présentation des acquis ; les compétences scripturales à mobiliser ; le décryptage des imprimés types ; la composition du dossier.

Cet ouvrage porte sur le " centre nerveux " du dispositif de validation, à savoir la constitution du livret de présentation des acquis de l'expérience. Il pourra intéresser non seulement les candidats à la VAE et les directeurs d'établissements, mais aussi l'ensemble des professionnels en charge des dossiers (accompagnateurs, membres des jurys d'évaluation...). (Présentation éd.)

Au sommaire : Naissance de la validation des acquis de l'expérience - Les tensions prévisibles dans la constitution du livret de présentation des acquis - L'écriture, clé de voûte du dispositif de VAE - Le " décryptage " des imprimés types - La composition du livret de présentation des acquis.

## **Dos. périodique / 013 / pério**

### **Activité d'orientation et développement des métiers**

OUVRIER-BONNAZ Régis, PROT Bernard, Coordonnateurs, Education permanente, Juin 2007, n° 171, pp. 5-181.

Au sommaire de ce dossier périodique :

Un métier d'avenir (Bernard Prot) - De l'orientation professionnelle à l'orientation scolaire, des dispositifs à construire (Régis Ouvrier-Bonnaz) - Conseiller d'orientation-psychologue : un métier discuté (Gabriel Fernandez, Alain Malherbe) - Questionner sa pratique de conseiller d'orientation-psychologue pour faire vivre le métier (Sylvie Amici, Jacques Le Moigne) - Prendre des risques, du travail à l'école (Catherine Remermier, Pierre Vérillon, Christiane Werthe) - Le document d'information sur les métiers : un instrument au service du développement de l'activité en situation d'orientation ? (Pierre Vérillon, Régis Ouvrier-Bonnaz) - Construire des dispositifs de découverte du monde professionnel : une question didactique (Alain Crindal) - Une pratique de formation d'accompagnateurs en VAE : le retour sur le parcours des candidats (Martine Alory) - De l'analyse de l'activité en jurys à la formation des jurys en validation des acquis. Histoire d'une migration (Jean-Michel Besson) - Quand le sens de l'activité ordinaire change d'orientation (Alex Lainé) - Evaluer les effets d'une intervention en clinique de l'activité : une question de méthode (Mylène Zittoun, Bernard Prot) - Du travail au langage sur le travail : un développement (Muriel Henry) - Activités de travail et objets de dialogues (Maryse Bournel Bosson).

Les résumés des articles sont en ligne à l'adresse : <http://www.education-permanente.com.fr/parutions.php> (cliquer sur le n° du périodique, puis sur les articles)

## **Dos. périodique / 024 / pério**

### **VAE. Déjà 5 ans d'expérience !**

Formation Santé Social, Avril-mai 2007, n° 9, pp. 8-21.

2002 : la validation des acquis de l'expérience (VAE), fait son apparition dans le paysage de la formation. Avec elle, une nouvelle logique d'accès aux diplômes, titres et certificats de qualification professionnelle pour les candidats, les établissements mais aussi les organismes de formation et tous les professionnels du secteur.

Cinq ans après, retour sur la mise en place de ce dispositif pour les diplômés de la Branche.

Sommaire de ce dossier : - VAE , quel financement par Unifaf ? - Quels diplômes ? - La VAE dans le cadre du dispositif de droit commun - La VAE Éducateur spécialisé avec le Dispositif de soutien de la Branche - La VAE Aide-soignant avec le Dispositif de soutien de la Branche - La VAE au service des EHPAD - Le jury : une nouvelle compétence en émergence ? - Un rôle nouveau pour les formateur.

## **Document / 024 RES**

### **VAE, mode d'emploi**

France Opcareg (OPCALIA)/Centre Inffo, avril 2007, 32 p.

Ce document de 32 pages offre un vaste tour d'horizon sur la VAE, illustré d'exemples concrets et de témoignages, à travers cinq grands thèmes :

- Comprendre la VAE - Identifier les cinq étapes - Connaître les certifications accessibles par la VAE - Mettre en œuvre la VAE dans l'entreprise - Financer une démarche VAE.

En annexe, ce guide propose aussi des outils pour passer de la théorie à la pratique, parmi lesquels : un modèle de convention tripartite de VAE et un modèle de support de communication interne pour promouvoir la VAE auprès des salariés.

## **Livre / 024 NEY**

### **La Validation des Acquis de l'Expérience : la reconnaissance d'un droit**

NEYRAT Frédéric, directeur, Collectif, Ed. Du Croquant, Janvier 2007, collection Champ social, 480 p.

Instituée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Validation des acquis de l'expérience (VAE) est présentée par ses promoteurs comme un dispositif correcteur des inégalités de formation initiale et continue, comme le moyen de prendre en compte d'autres apprentissages que les seuls apprentissages scolaires, comme un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Elle s'inscrit dans le cadre du nouveau droit à la formation tout au long de la vie et des projets de sécurité sociale professionnelle. Ainsi justifiée, la VAE fait l'objet d'un très large consensus, le gouvernement vise à augmenter rapidement le nombre de ses bénéficiaires et chacun en appelle au développement de cette voie alternative d'accès aux diplômes. Le droit à la VAE apparaît pourtant problématique, à la mesure même des ambiguïtés de la notion de reconnaissance.

Les contributions réunies ici croisent les regards disciplinaires (sociologie, droit, philosophie, psychologie, gestion, histoire, sciences de l'éducation) sur ce qui est à la fois un dispositif juridique, une politique publique et une pratique sociale. Comment la VAE s'inscrit-elle dans l'histoire de la formation professionnelle et de l'éducation permanente ? Quelle place prend-elle dans les politiques de formation tout au long de la vie ? Quels sont ses effets sur le statut juridique et l'économie des diplômes ? Et sur l'articulation entre système éducatif et marché du travail ? Quelle est cette expérience dont on dit valider les acquis ? Comment s'opère cette reconnaissance ? Sur quelles normes s'appuient les accompagnateurs et les jurys ? Quelles sont les attentes de ceux qui sollicitent cette reconnaissance ? Quelles sont les figures du déni de reconnaissance ? (Résumé éd.)

Au sommaire : Le triptyque Formation-Certification-Emploi - Expérience et expériences  
- La quête de reconnaissance - Les jurys et la preuve.

## **Livre / 024 MAY**

### **Pratiques d'information-conseil en VAE : une analyse des pratiques par le réseau des conseillers PRC en Bourgogne**

MAYEN Patrick, PERRIER Dominique, coordonnateurs, Editions Raison et Passions, Octobre 2006, 180 p.

Dans un monde de l'emploi, des qualifications et des diplômes où il est souvent difficile de trouver son chemin pour construire un projet correspondant à ses aspirations et de le réaliser, le conseil joue souvent aussi un rôle déterminant. Conseiller : on pourrait penser que, quelle que soit la place qu'il prend dans le monde de la formation, il s'agit du même métier. Apparu récemment, le métier de conseiller en VAE, situé au tout début de la chaîne du processus qui peut conduire une personne à valider par un diplôme ses acquis, nous montre que les choses sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît. L'ouvrage présenté ici a la double mérite d'une part, à travers les témoignages de conseillers VAE en Points Relais Conseil de nous montrer la diversité des compétences nécessaires pour maîtriser les tâches inhérentes à cette fonction nouvelle. D'autre part, en soumettant ces témoignages à l'analyse d'un chercheur, Patrick Mayen, spécialiste des interactions en situation de travail et de formation, il nous permet de comprendre de quoi sont faites ces compétences et comment elles se construisent dans l'action. Au-delà des propositions avancées, ces "analyses de pratiques" nous invitent à réfléchir sur ces démarches, dont la diversité n'est pas souvent interrogée. Cet ouvrage a le mérite de rompre avec les habituels discours prescriptifs ou les simples descriptions. Il constitue une référence pour toutes celles et tous ceux qui travaillent dans le dispositif de la VAE en expliquant et en portant un regard critique sur les démarches mises en oeuvre. (Présentation éd.)

## Dos. périodique / 024 GAU

### La VAE au service des parcours professionnels et des ressources humaines

Collectif, Actualité de la formation, Juillet-août 2006, n° 203, pp. 5-54.

Ce dossier témoigne de la richesse et de la diversité des actions collectives de VAE développées sur les territoires, qu'il s'agisse de conventions globales engageant plusieurs certificateurs sur l'ensemble des régions, de parcours complets permettant un suivi renforcé des personnes qui ont le plus de difficultés à faire valoir leur droit, ou encore d'outils de lisibilité des compétences et des gestes professionnels sur un secteur.

Au sommaire de ce dossier : - La mobilisation du service public (Jean Gaeremynck) - La VAE, levier de changement dans l'entreprise (Josette Layec, Patrice Leguy) - Approche collective de la VAE en entreprise : tous gagnants ! (Patrick Conjard, Marie-Christine Lenain) - L'accompagnement collectif : un exemple au ministère de la Jeunesse et des sports (Alex Lainé) - VAE des salariés : l'implication des partenaires sociaux (Jean-Paul Sancy) - La VAE appliquée aux représentants du personnel (Dominique Goueset) - La VAE, au coeur des politiques d'emploi (Sylvie Boursier) - Vade-mecum de la VAE : un guide en ligne à l'usage des chefs d'entreprise (Elisabeth Alle) - Bretagne : "Diplômer mon expérience dans l'agro" (Didier Le Bleis) - Centre : promouvoir la VAE auprès des entreprises (Anne Massip, Hervé Rigault) - Poitou-Charentes : la VAE au CHU de Poitiers (Xavier Lamy) - Nord-Pas-de-Calais : les ministères certificateurs se coordonnent pour Leroy Merlin (Collectif) - Ile-de-France : adapter les procédures aux demandes des entreprises (Jean-Louis Robert) - Organisation des certificateurs en vue d'une offre de service aux entreprises (Brigitte Bouquet, Gilles Schildknecht).